

GRS- 064/17

Ecoute musicale en chambre de soins intensifs

Rapport final

Lausanne, février 2020

1. TITEL

Un dispositif d'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie: quel impact sur les interactions et sur le vécu subjectif des patient.e.s et des soignant.e.s?

2. FORMALES

2.1. Projektnummer: GRS– 064/17

2.2. Kurztitel des Projekts: Ecoute musicale en chambre de soins intensifs

2.3. Vorname und Name des Projektleiters: Angelika Güsewell

3. INHALTLICHES

3.1. Abstract: Ziele des gesamten Projekts

Les mesures de contention dans la prise en charge des patients psychiatriques sont controversées, en Suisse comme dans d'autres pays européens. Le placement en chambre de soins intensifs¹ (CSI) - espace verrouillé visant à réduire les stimulations sensorielles afin que les patient.e.s puissent reprendre le contrôle de leur état psychique et de leur comportement - est problématique à plusieurs égards : il s'agit d'une atteinte à la liberté, à l'autonomie et à la dignité des patient.e.s ; la fonction thérapeutique et l'efficacité de la mesure ne sont pas avérées ; l'hypostimulation sensorielle peut présenter des risques ; finalement, ce type d'intervention rend difficile l'établissement d'une relation soignante basée sur le dialogue et les interactions.

Face à cette situation, un besoin fort de repenser et de réaménager les pratiques de soins se fait sentir. Le recours à la musique pour meubler le silence de la chambre, tout en réduisant le sentiment de solitude et d'abandon exprimé par les patient.e.s, semble une piste porteuse, surtout si ces derniers ont la possibilité de gérer eux-mêmes le dispositif qui diffuse la musique, retrouvant ainsi une certaine autonomie et une emprise sur leur environnement. Ces considérations ont constitué le point de départ d'un projet de recherche-action (Amenhotep, 2012-2106) qui a permis de développer un dispositif d'écoute musicale conforme aux règles de sécurité très strictes des services de psychiatrie aiguë et d'élaborer un choix de morceaux de musique catégorisés selon leur contenu émotionnel. Actuellement, quatre chambres sont équipées de ce dispositif au Centre de psychiatrie du Nord vaudois à Yverdon, une au Centre hospitalier St-Cyr au Mont d'Or à Lyon, une au Secteur psychiatrique de l'Est vaudois à la Fondation de Nant et une cinquième au Secteur psychiatrique ouest à Prangins.

L'objectif principal du projet « Ecoute musicale en CSI » (2018-2020) était de mettre le dispositif à l'épreuve d'une démarche de recherche empirique en testant certaines des hypothèses formulées par les équipes soignantes impliquées dans son élaboration. Ainsi, le projet vise à vérifier si les modalités d'utilisation du dispositif par les patient.e.s prennent des formes différentes selon leurs besoins du moment ; si le dispositif suscite des nouvelles formes d'échanges et d'interaction entre soignant.e.s et patient.e.s ; et si son implémentation et son utilisation ont un impact sur le bien-être au travail des premiers et sur le vécu subjectif du placement en CSI des seconds.

3.2. Zusammenfassung der Schlussresultate unter Einbezug der gesetzten Meilensteine

- Trois collectes de données se sont déroulées en parallèle (octobre 2018 – janvier 2020). La première concernait l'utilisation du dispositif musical par les patients. Chaque utilisation du dispositif d'écoute musicale par les patients placés en CSI a été enregistrée de façon automatique (=> fichiers log). La deuxième collecte de données explorait le vécu subjectif des patient.e.s. Celles et ceux qui avaient donné leur consentement pour l'étude ont rempli un court questionnaire. En complément, des entretiens approfondis ont été réalisés avec 20 patient.e.s ayant manifesté leur intérêt à échanger avec un membre de l'équipe de recherche. La troisième collecte de données s'intéressait au vécu subjectif des soignant.e.s. Chaque soignant.e. ayant donné son consentement pour participer à l'étude

¹ L'appellation de ces espaces fermés fait l'objet de vives controverses à l'intérieur du champ psychiatrique et médical. Dans leur rapport au Ministre vaudois de la santé, Bovet *et al.* (2009, p.15) définissent les CSI comme une « mesure de contention qui consiste à isoler le patient dans une chambre fermée dont il ne peut sortir seul ». Pour le projet de recherche, nous avons décidé de garder cette terminologie tout en étant conscients qu'il existe d'autres façons de désigner ces espaces fermés (chambres sécurisées, chambres d'isolement, etc.), traduisant bien souvent des conceptions et des politiques différentes de la contention en psychiatrie.

a rempli différents questionnaires standardisés. En complément, 20 entretiens approfondis faisant écho à un entretien patient ont été réalisés avec certains soignant.e.s, ce qui a permis de croiser le discours et le vécu des deux populations.

- Les participant.e.s (patients et soignants) ont été recruté.e.s dans les quatre institutions psychiatriques partenaires (Yverdon, Prangins, Nant et Lyon). Sur chaque site, deux unités ont été concernées : une première qui dispose d'une ou deux CSI équipée/s du dispositif d'écoute musicale et une deuxième dont la ou les CSI n'est/ne sont pas équipées. La population totale comprend 83 patient.e.s (48 du groupe expérimental ; 35 du groupe contrôle) et 76 soignant.e.s (39 du groupe expérimental ; 37 du groupe contrôle). L'ensemble de la procédure d'enquête a reçu l'autorisation de la Commission cantonale (VD) d'éthique de la recherche sur l'être humain (CER-VD).
- Concernant le traitement des données, les questionnaires des soignant.e.s et des patient.e.s ont été saisis à double dans le serveur sécurisé RedCAP (demande de la CER-VD), vérifiés, puis exportés dans SPSS. Les données ont été nettoyées et recodées si nécessaire, puis les valeurs moyennes pour chaque échelle des différents questionnaires ont été calculées. Quant aux entretiens, ils ont été retranscrits intégralement, puis anonymisés et codés à l'aide du logiciel NVivo et enfin placés sur un serveur sécurisé créé pour le projet par les collaborateurs de la HEIG-VD (visience.ch).
- Comme la collecte des données ne s'est terminée que fin janvier, seules des analyses partielles ont été réalisées jusqu'ici. Deux axes principaux ont été poursuivis. (1) L'impact du dispositif d'écoute musicale sur la qualité des soins proposés aux patient.e.s placés en CSI. L'analyse des données tant quantitatives que qualitatives collectées par rapport à ce premier axe met en évidence que le dispositif de musique est largement utilisé par les patient.e.s et que cette utilisation est individuelle et spécifique, ce qui va dans le sens d'une écoute ciblée et de choix musicaux réalisés en fonction des besoins du moment. De manière générale, le retour des patient.e.s sur les apports du dispositif dans le contexte des CSI est très positif - même pour celles et ceux qui n'ont pas particulièrement apprécié le choix de musique proposé. Plusieurs idées fortes émergent : l'écoute musicale permet de s'occuper et de mieux « encaisser » le séjour ; le dispositif redonne une forme d'autonomie et la possibilité de faire des choix ; l'écoute musicale permet la régulation des stimulations sensorielles et la gestion des émotions ; le dispositif contribue à l'apaisement ou à la stimulation (physique ou cognitive) durant le séjour. Ainsi, en ce qui concerne le premier objectif, à savoir une amélioration de la qualité des soins proposés dans le contexte difficile des CSI, les résultats sont probants. (2) Un deuxième axe d'analyse concerne l'utilisation du dispositif d'écoute musicale pour l'établissement ou le renforcement de la relation soignante. Par rapport à ce deuxième objectif, les conclusions sont plus mitigées. En effet, l'analyse des entretiens approfondis menés tant avec les patient.e.s qu'avec les soignant.e.s montre que la plupart des soignant.e.s ne se sont pas appropriés le dispositif comme d'un outil dans leur pratique, même si certains entrevoient et mentionnent cette possibilité. Ce résultat invite à s'interroger sur les enjeux d'une recherche appliquée quand il s'agit de susciter l'adhésion des équipes soignantes sur le long terme, de modifier les pratiques et d'implanter un dispositif technique dans le quotidien des soins.
- En mai 2019, les 6 compositrices et compositeurs ont terminé chacun 4 compositions pour le dispositif musical (une par catégorie émotionnelle).
- En été 2019, le projet a obtenu l'un des deux labels qualité de vie 2019 de la Fondation Dalle Molle. Promouvant la qualité de la vie par le progrès scientifique dans le domaine des nouvelles technologies, cette Fondation décerne chaque année deux prix d'une valeur de 10'000 CHF aux projets qu'elle juge visionnaires, applicables dans la pratique médicale et particulièrement intéressants dans le champ de la recherche.
- Au cours de l'automne 2019, l'équipe a eu l'occasion de présenter la recherche et les premiers résultats lors de plusieurs colloques internationaux : 8th European Conference in Mental Health, Belfast (03.10.19) ; iCAST 2019, Morioka, Japon (24.10.19) ; 11th European Congress on Violence in Clinical Psychiatry, Oslo (25.10.19) ; Pratiques de communication en santé, HESAV, Lausanne (01.11.19) ; DGPPN Kongress 2019, Berlin (28.11.19).
- En prévision de ces communications, l'équipe d'eyeshot a été mandatée pour la réalisation d'un clip de 3 minutes présentant le dispositif d'écoute musicale et les enjeux de la recherche. Ce clip est disponible sur le site internet amenhotep.ch en français et en anglais (avec sous-titres).
- En décembre 2019, une rencontre a été organisée avec le Graap (groupe d'accueil et d'action psychiatrique) afin de rencontrer des personnes concernées par la maladie psychique et de discuter avec elles de la place de la musique dans leur vie et dans le contexte de l'hôpital psychiatrique. Cette rencontre a permis aux compositrices et compositeurs de présenter quelques créations musicales.

Une quinzaine de personnes étaient présentes : trois membres de l'équipe de recherche, deux musiciens, une collaboratrice du Graap et une dizaine de personnes concernées par la maladie psychique.

- Un deuxième assistant diplômé, travaillant déjà à l'HEMU, a participé entre octobre 2019 et février 2020 à la saisie des données et à l'organisation du colloque « Musique et psychiatrie » (cf. ci-dessous).
- Le colloque « Musique et psychiatrie : orchestrer la rencontre » organisé les 13 et 14 février à l'HEMU (en partenariat avec HESAV) a été un grand succès : 25 intervenant.e.s et plus de 120 participant.e.s, des animations (un concert d'urgence du Treppenhauseorchestrer, la présence du slammeur Tolten), des présentations et des échanges très stimulants, des retours excellents et des collaborations prometteuses en perspective (cf. programme du colloque, Annexe 7.9). Dans le cadre de ce colloque, l'équipe de recherche a proposé une communication (présentation du projet et des premiers résultats) ainsi qu'un atelier (thématique : communiquer autour de l'écoute musicale). Les 6 compositeurs et compositrices sont également intervenus pour parler des enjeux et questionnements liés à la création musicale pour le contexte des CSI.
- Deux articles scientifiques ont été publiés en 2019 : le premier dans la revue *Issues in Mental Health Care*, le second dans les actes du colloque iCAST2019. Une contribution a été soumise mi-février 2020 pour un ouvrage collectif « Innovation et interventions sociales », une autre pour les actes du colloque des Jeunes Chercheurs et Jeunes Chercheuses sur la privation de liberté (« Les frontières de la privation de liberté ») qui se tiendra mi-mars à l'Université Paris I.
- La Radio-télévision Suisse romande s'est intéressée au projet et a réalisé deux reportages : le premier pour l'émission de radio CQFD (émission science et santé) du 14 janvier 2020 ; le second pour le principal journal télévisé romand, le 19h30 du 4 février 2020.
- En février 2020, deux membres de l'équipe de recherche ont animé un atelier d'après-midi autour de « l'écoute musicale et les émotions dans un milieu hospitalier » dans une classe de 21 élèves âgés de 9 à 11 ans. Les deux intervenantes (membres de l'équipe) ont présenté le travail de recherche en insistant sur le lien entre musique-émotions-soins (cf. Annexe 7.5). La maîtresse avait bien préparé ses élèves à l'intervention. Ces-derniers ont participé activement et avec beaucoup d'enthousiasme. L'atelier a permis aux élèves de poser beaucoup de questions sur le contexte hospitalier et aussi de s'exprimer longuement sur des morceaux de musique avec lesquels ils étaient peu familiers.

3.3. Gab es im bisherigen Projektverlauf Unerwartetes, Überraschendes oder nicht beabsichtigte Wendungen?

- Au terme de la collecte de données, le nombre de patient.e.s qui ont pris part à l'étude est moins important que prévu. D'une part, les informations demandées en amont aux services psychiatriques sur le nombre de participant.e.s potentiel.le.s se sont avérées peu réalistes : les temps de passage en CSI parfois longs de plusieurs jours, voire semaines, ainsi que la part importante de patients chroniques (qui reviennent régulièrement mais ne peuvent être inclus qu'une fois) ou ne correspondant pas aux critères d'inclusion (non-francophone, pas de capacité de discernement, séjour en CSI trop court, etc.) n'ont visiblement pas été pris en compte dans les chiffres qui nous ont été communiqués. D'autre part, certaines CSI ont dû être fermées à plusieurs reprises (pendant quelques jours ou quelques semaines) en raison de problèmes techniques, d'incendies ou de destructions matérielles, ce qui interrompait la collecte des données. Enfin, la collaboration avec l'hôpital du St-Cyr au Mont d'Or (Lyon, France) s'est compliquée durant l'année 2019 suite à plusieurs restructurations, une forte rotation du personnel et partant, une sous-dotatation chronique des services.
- Les mémos vocaux ne seront finalement pas pris en compte. Il s'est avéré que les équipes soignantes ont trop peu utilisé les smartphones mis à disposition. Les mémos collectés ne permettent pas une analyse de qualité. En revanche, l'ergonomie de l'application a pu être testée : simple d'usage, elle sera réutilisée lors de la prochaine phase de la recherche (cf. 6.6).
- Au printemps 2019, en pleine phase électorale, la direction du CHUV s'est soudain montrée très « frileuse », faisant disparaître d'un jour à l'autre le descriptif du projet de son site Internet et demandant un droit de regard sur toutes les communications liées à la recherche (visiblement, dans ce contexte délicat, le fait d'aborder les problèmes d'éthique liés à la contention et à l'isolement en milieu psychiatrique « dérangeait »). Les choses sont depuis rentrées dans l'ordre et paradoxalement, le clip de présentation de la recherche a été accueilli avec enthousiasme. Il n'en reste pas moins que l'objectif du projet « Ecoute musicale en chambre de soins intensifs » de questionner et de susciter les discussions ainsi qu'une réflexion critique semble atteint.

4. IHRE EIGENEN BEMERKUNGEN ZUM PROJEKT

- Le projet et la thématique de recherche ont partout suscité un grand intérêt, voire un engouement, auprès des professionnels (comme le montre la grande affluence lors du colloque) comme auprès des médias (RTS) ou du large public.
- Durant les 24 mois du projet, nous avons pu nous rendre compte de la complexité que représente une recherche en milieu clinique et avons dû trouver à mesure des solutions aux enjeux et problèmes pratiques auxquels nous étions confrontés. La flexibilité et la créativité ont été de mise et le travail d'équipe la condition sine qua non pour gérer les imprévus et garder le cap.

5. FINANZEN UND ABRECHNUNG

5.1. Vergleich Budget/Ausgaben als zusammengefasste tabellarische Übersicht direkt im Bericht

Charges			Produits		
	Budget	Réel		Budget	Réel
Frais de personnel	271'000	236'644	Gebert Rüt Stiftung	238'000	238'000
Autres frais	68'000	110'916	HESAV	28'000	28'000
Frais de déplacements	5'000	3'388	HEIG-VD	28'000	28'000
Organisation colloque	20'000	13'695	CHUV	14'000	14'000
Divers et réserve	3'000	3'094	FNS	3'000	0
			HEMU-CI	56'000	56'000
			Fondation Nicati		7'000
			Inscriptions Colloque		6'148
Totaux	376'000	367'736		367'000	377'148
			Solde disponible		9'412

5.2. Besonderes bzw. Abweichungen

- Engagement d'un assistant à 60% (au lieu de 80%)
- Utilisation du montant correspondants aux 20% restants pour : attribution d'un mandat de communication à eyeshot, frais de traduction pour une publication, engagement d'un deuxième assistant à 20% pendant 5 mois, frais pour la commission d'éthique, installation du logiciel RedCAP
- Le colloque a été moins coûteux que prévu parce que les prestations de l'HEMU (salles, intendance et communication) et d'HESAV (gestion des inscriptions) n'ont pas été facturées
- L'enveloppe frais de déplacements n'a pas été totalement épuisée, car les Hautes écoles partenaires ont pris en charge une partie des frais de déplacement liés à la participation à des colloques
- Du côté des recettes se sont rajoutés : un subside de 7'000 CHF de la Fondation Nicati-De Luze pour soutenir les commandes de composition, les inscriptions de participant.e.s au colloque

NB. La dernière tranche du subside de la Gebert Rüt Stiftung est intégrée au décompte ci-dessus, même si elle n'a pas encore été versée.

6. IMPACT

6.1. ERFOLG

Mis à part l'échantillon de patients plus petit qu'initialement prévu, les objectifs prévus ont été atteints, avec toutefois du retard par rapport au calendrier initial. Il s'ensuit que le travail d'analyse des données et de publication des résultats continuera ces prochains mois, avec un financement interne à la HES-SO (enveloppe spécifique permettant la valorisation des projets) et en utilisant le prix reçu de la Fondation Dalle Molle, ceci dans la perspective de déposer une demande auprès du FNS ou d'Innosuisse le 1^{er} octobre 2020 pour poursuivre le travail de recherche sur l'écoute musicale dans le contexte de l'hôpital psychiatrique.

6.2. PROJEKTMANAGEMENT

Les réunions hebdomadaires de la responsable du projet et de l'assistant de recherche, les réunions mensuelles de toute l'équipe, les rencontres régulières avec les équipes soignantes, le protocole détaillé élaboré pour la commission d'éthique du canton de Vaud et les pointages financiers biannuels avec le responsable des finances de l'HEMU ont permis une bonne gestion du projet.

6.5. AUSLÖSUNG

- Pendant les 24 mois de la recherche, 5 dispositifs supplémentaires ont été installés (3 à Prangins en 2019, 2 à Yverdon en janvier 2020).
- Une chambre supplémentaire sera équipée à Prangins en mars 2020. Des contacts sont pris avec l'hôpital de Cery dans le canton de Vaud, le Centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux, le Centre psychothérapeutique de l'Ain ainsi que l'hôpital de Ville-Evrard.
- Suite au colloque « Musique et psychiatrie » (février 2020), une présentation du dispositif dans les Cliniques Universitaires Psychiatriques de Bâle est d'ores et déjà prévue. D'autres contacts seront pris en Suisse alémanique.

6.6. FORTSETZUNG

- Prolongation du contrat de l'assistant de recherche diplômé Matthieu Thomas (60%, mars-juillet 2020).
- Mars 2020, participation au colloque des Jeunes Chercheurs et Jeunes Chercheuses sur la privation de liberté (« Les frontières de la privation de liberté »), Université Paris I.
- Mars 2020, rencontre avec Nicolas MISDARIIS, responsable de l'équipe Perception et Design Sonores de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) pour évoquer les possibilités de collaboration.
- Printemps 2020, présentation des résultats et événements de clôture du projet de recherche dans les différentes institutions partenaires (Nant, 20 avril ; Yverdon, 5 mai ; Prangins, 17 juin).
- Printemps 2020, écriture de deux articles scientifiques : le premier dans une revue anglophone internationale de médecine ou de soins infirmiers, le second dans la revue francophone méthodologique *Recherches qualitatives*.
- Printemps 2020, écriture d'un article pour la revue professionnelle *Santé mentale*.
- Printemps 2020, mise en service des nouveaux morceaux composés spécifiquement pour le dispositif d'écoute musicale et organisation de séances de présentation/discussion entre les compositeur.trices et les équipes soignantes.
- Printemps-Eté 2020, travail de rédaction, coordination et édition d'un ouvrage collectif « Musique et santé mentale » dans la Collection Médecine et Société aux éditions Georg (Genève). L'ouvrage, issu du colloque organisé en février à l'HEMU, sera composé d'articles scientifiques, de récits de pratique et d'entretiens avec différents acteurs du monde professionnel, politique, culturel.
- Juin-Juillet 2020, suite et fin du montage d'un documentaire sur le projet par l'équipe d'eyeshot.
- Automne 2020, organisation d'une journée d'étude avec deux chercheurs musicothérapeutes danois qui ont eux aussi développé un dispositif d'écoute musicale pour le contexte psychiatrique (Projet « MusicStar »), ainsi qu'avec le Dr. Vion-Dury (Marseille) qui travaille sur l'épistémologie de la musique et propose des groupes d'écoute musicale dans le contexte clinique depuis 20 ans.
- Automne 2020, sortie de l'ouvrage collectif « Innovation et intervention sociales : impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale », HES-SO, Editions Seismo (contribution soumise).
- Automne 2020, dépôt d'une demande au FNS ou à Innosuisse pour poursuivre les réflexions et la recherche sur les liens entre musique et la psychiatrie.
- Automne 2020, vernissage public du film documentaire sur le projet qui est en cours de montage (eyeshot).